



# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE  
HOUILLES

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2024

DCM 24/004

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Présentation du rapport  
d'égalité entre les hommes et les femmes – Année 2023

République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

Le Conseil municipal  
se compose  
de **39 membres**

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de **39**

Le 27 février 2024 à 19h04, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 20 février 2024).

## PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa, M<sup>me</sup> LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M<sup>me</sup> PRIM Céline, M<sup>me</sup> OROSCO Claire, M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M<sup>me</sup> RIBAUTE-PICARD Delphine, M<sup>me</sup> LECLERC Céline, M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M<sup>me</sup> GOUAR Saara, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Jennifer, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M<sup>me</sup> PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M<sup>me</sup> DUPLA Marie-Chantal, M<sup>me</sup> BELALA Monika.

## REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| - M <sup>me</sup> DUBOIS-LOYA Catherine     | par M <sup>me</sup> COLLET Marina     |
| - M <sup>me</sup> DUFOUR Florence           | par M. HAUDRECHY Christophe           |
| - M <sup>me</sup> BROUTIN Gaëlle            | par M <sup>me</sup> MARTINHO Sandrine |
| - M <sup>me</sup> HERREBRECHT Christine     | par M <sup>me</sup> PRIM Céline       |
| - M. CADIOT Laurent                         | par M. MIQUEL Pierre                  |
| - M. SIMONIN Sébastien                      | par M <sup>me</sup> SIMONIN Elsa      |
| - M <sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle | par M <sup>me</sup> LABUS Ewa         |
| - M <sup>me</sup> MICHEL Fleur              | par M. BERTRAND Romain                |
| - M. BOIVIN Claude                          | par M <sup>me</sup> BELALA Monika     |

## ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. MAGA Sylvère, à 19h10 (a pris part à tous les votes)
- M. FONTANA Alexandre, à 19h16 (a pris part à tous les votes)
- M<sup>me</sup> COLLET Marina, à 19h18 (a pris part à tous les votes)

## DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

- M<sup>me</sup> GOUAR Saara, à 23h27 (a pris part à tous les votes jusqu'à la DCM 23/014)
- M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle, à 23h47 (a pris part à tous les votes jusqu'à la DCM 23/016)

## ABSENCE :

/



# VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2024

VILLE DE  
HOUILLES

—  
DCM 24/004

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE

—  
**Objet : Présentation du rapport annuel sur l'égalité entre les hommes et les femmes – Année 2023**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2122-21,

**Vu** la Loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

**Vu** la Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,

**Vu** le Décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales,

**Considérant** qu'il est nécessaire de présenter, préalablement aux débats sur le budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la Commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de matière à améliorer cette situation,

### APRÈS AVOIR PROCÉDÉ A LA PRÉSENTATION DU RAPPORT ET EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**Article Unique : PREND ACTE** du rapport annuel 2023 sur la situation de la Ville en matière d'égalité entre les femmes et les hommes préalablement aux débats sur le budget pour l'exercice 2024.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 06 mars 2024

Publication effectuée le : 06 mars 2024

Exécutoire ce jour : 06 mars 2024

Le Maire,  
Conseiller départemental des Yvelines,



Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20240306-DCM24-004-AI  
Date de télétransmission : 06/03/2024  
Date de réception préfecture : 06/03/2024